

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°22-76

Séance du 1er juillet 2022

Date de convocation : 27/06/2022 L'an 2022, le 1^{er} juillet 2022 à 14h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 10/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 15/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 10/17

Pouvoirs : 5/17

Excusés : 2/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme WANNERROY ; Mme DARIES ; Mme
BLET ; M. BRUN ; M. MUSSARD ; M. FLEISCH ; M. OREAL ; Mme
LEVAVASSEUR et Mme SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. le MAIRE à Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON à Mme
WANNERROY ; Mme LE CORRE à M. BRUN ; Mme MAUDUIT à M.
FLEISCH et Mme BECARD à M. BLET.

Étaient absents excusés : MME CABANNE et M. PIERRE.

**Tome 1 - N°22-76 - OBJET : Décisions d'aides financières prises dans le cadre de la
Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL) du mois de juin 2022.**

Madame la Vice-Présidente présente les différentes décisions qui ont été prises dans le
cadre de la Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL) du mois de juin 2022.

| | <i>Parc public</i> | <i>Parc privé</i> | TOTAL CPSL | Pour rappel, en 2021 |
|------------|--------------------|-------------------|-------------|-------------------------|
| Avril 2022 | 2 792,70 € | 545,10 € | 3 337,80 € | 4 894,07 € |
| Mai 2022 | 8 901,19 € | 3 113 € | 12 014,19 € | 4 403,13 € |
| Juin 2022 | 3 127,95 € | 1 900 € | 5 027,95 € | 2 485,16 € |

Pour information, la CPSL du 16 juin 2022 a émis un avis favorable pour une entrée en sous-location.

Après en avoir délibéré, les administrateurs entérinent les décisions de la Commission de Politique Sociale du Logement du mois de juin 2022, pour les montants énoncés ci-dessus. Délibération adoptée à l'unanimité.

M. OREAL, sorti, ne prend pas part au vote.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI

